

multinationale et Observateurs, à laquelle ont été affectés 30 membres des Forces canadiennes, est une mission indépendante de maintien de la paix visant à éviter les violations du traité de paix conclu entre Israël et l'Égypte et à contrôler l'adhésion aux dispositions du traité, conformément aux Accords de Camp David.

- Les Forces égyptiennes et canadiennes participent ensemble à des opérations de maintien de la paix en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, au Kosovo, au Timor-Oriental et en Bosnie-Herzégovine.

## **Commerce et investissement**

- Le commerce entre les deux pays s'intensifie à mesure que l'Égypte entreprend des réformes économiques et élargit son infrastructure de base. De ce fait, les sociétés canadiennes trouvent d'importants débouchés nouveaux dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'environnement et des télécommunications.
- En 1999, les exportations du Canada vers l'Égypte étaient évaluées à 187 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de plus de 63 p. 100 depuis 1993. Ces exportations se composaient de papier et carton, de combustibles minéraux, de machines électriques et mécaniques, et de céréales. Les importations du Canada en provenance de l'Égypte s'élevaient à près de 40 millions de dollars en 1999. Il s'agissait de vêtements tissés et tricotés, de combustibles minéraux, de tapis, de revêtements de sol et de vêtements.
- L'importance accordée à l'environnement en Égypte y a fait croître les importations de machines et de services liés à l'environnement en provenance du Canada. En 1998, Industrie Canada et l'Agence égyptienne des affaires environnementales ont signé un protocole d'entente pour stimuler la coopération environnementale. En 1998, puis en novembre 1999, le ministère de l'Industrie et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont dirigé en Égypte des missions d'entreprises canadiennes œuvrant dans le domaine de l'environnement. Une délégation égyptienne a également participé à Globe 2000.
- Le Canada et l'Égypte ont signé une convention de double imposition en 1983, ainsi qu'un accord sur la protection des investissements étrangers en 1996, ce qui facilite le travail des exportateurs et des investisseurs canadiens et égyptiens. La Société pour l'expansion des exportations (SEE) appuie les opérations sur le marché égyptien et, en 1999, elle a contribué au financement de la centrale électrique de Sidi Kriir, premier projet réalisé selon le principe construction-propriété-exploitation-transfert en Égypte. La SEE a aussi signé une ligne de crédit de 10 millions de dollars américains avec la United Bank of Egypt.